

LES MAJORS 2022 DU TASTEVINAGE

DÉVOILÉS LE 17 NOVEMBRE

AU CHÂTEAU DU CLOS DE VOUGEOT

La 6^{ème} cérémonie des Majors du TASTEVINAGE® se déroulera le jeudi 17 novembre dans le Grand Cellier du Château du Clos de Vougeot.

Organisés sous la forme d'une dégustation, cet événement permettra aux professionnels de la filière vin, restaurateurs, sommeliers, acheteurs et journalistes spécialisés de découvrir les 11 Majors distingués parmi 713 vins présentés à la dégustation lors de la 109^{ème} édition (25 mars 2022) et de la 110^{ème} édition (9 septembre 2022). Ces vins seront récompensés par les membres du Grand Conseil de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin au cours de cette soirée.

Pour rappel, c'est depuis 2017 que le label propose la sélection des Majors du TASTEVINAGE®, « Coups de cœur unanimes » des jurés dégustateurs réunis au Château du Clos de Vougeot. Cette distinction d'excellence, fruit de nombreux mois de travail, rend hommage au savoir-faire unique des vigneron et à la qualité exceptionnelle de leur(s) vin(s).

Voici le programme de la soirée :

- 17h45 : accueil**
- 18h00 : dégustation des 11 Majors du TASTEVINAGE® dans le Grand Cellier cistercien**
- 19h00 : cérémonie de remise des prix et cocktail jusqu'à 20h00.**

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence à ce rendez-vous aux coordonnées ci-dessous :

AGENCE VINGT-QUATRE
Karen PATOUILLET – 06 29 90 94 93 - karen@vingt-quatre.fr



TASTEVINAGE®

INVITATION

PRESSE

21 OCTOBRE 2022



LES MAJORS DU TASTEVINAGE®

Dans sa quête de l'Excellence, le TASTEVINAGE® distingue les vins des Coups de Cœur du Jury avec le titre de MAJOR. Le concept des MAJORS apparaît dans le but de mettre en lumière l'Excellence d'un vin qui

représente pleinement son appellation et son millésime en se démarquant par son indiscutabile qualité. Rigoureusement choisis parmi 713 vins de Bourgogne dégustés lors des deux éditions annuelles du TASTEVINAGE®.



LE TASTEVINAGE® : LABEL DE SÉLECTION DES VINS DE LA GRANDE BOURGOGNE VITICOLE DEPUIS 1950

Créé en 1950 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, le TASTEVINAGE® est un label qui sélectionne les vins les plus représentatifs de la grande Bourgogne viticole, du Chablisien aux crus du Beaujolais. Composé d'un jury d'experts de la filière vin : vignerons, négociants, courtiers, sommeliers, œnologues, distributeurs et journalistes, le TASTEVINAGE® consiste en un examen minutieux où chaque vin est dégusté de façon anonyme dans le but de préserver

l'impartialité des jurés. À l'issue de cette sélection, le sceau du TASTEVINAGE® est décerné aux vins qui définissent au mieux le caractère de leurs appellations et de leurs millésimes, le gage d'une garantie d'authenticité et de plaisir pour le consommateur.